

# PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : [sdquimperle@gmail.com](mailto:sdquimperle@gmail.com) (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

**Maison paroissiale de Quimperlé** ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

**Maison paroissiale de Bannalec** ☎02 98 09 79 26

**Maison paroissiale de Scaër** ☎02 98 59 40 31

**Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer** ☎02 98 39 60 48

**Maison paroissiale de Clohars Carnoët** ☎02 98 71 56 76

**Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon** : ☎02 98 06 91 15

**Accueil paroissial de Pont-Aven** : ☎02 98 06 00 11



**Bulletin paroissial n°452 du 3 au 9 mars 2019**

## L'Église de Quimper se souvient de St Gwénolé, abbé de Landévennec

**QUEL EST LE SENS DU CARÊME ?** Le mot « carême » vient du latin « *quadragesima* », qui signifie quarantième (sous-entendu : jour), le quarantième jour étant le jour de Pâques. Ce temps nous rappelle les quarante jours du Christ au désert mais aussi les quarante années que le peuple juif passa en exil avant d'entrer sur la Terre promise.

Durant ce temps l'Église nous invite à nous préparer à la grande fête de Pâques qui commémore la Résurrection du Christ, venu libérer tous les hommes du poids de leurs entraves et proposer l'amour à tous.

Le Carême n'est pas seulement un temps de sacrifice ou de pénitence, c'est avant tout une invitation à nous concentrer sur l'essentiel : Jésus-Christ. Mais garder ses yeux sur Lui, le suivre et l'imiter, est exigeant. Cela demande de choisir entre la vie d'amour que propose le Christ et nos petits égoïsmes... Le Carême est un temps pour revenir à l'essentiel et considérer le superflu et l'accessoire à leur juste place.

Faire pénitence c'est se détacher de ce qui nous retient, s'ouvrir aux autres et se convertir au Christ pour accéder à la vraie liberté d'aimer comme Lui nous a aimé jusqu'à donner sa vie.

Du mercredi des Cendres, qui nous rappelle que notre vie sur terre n'est qu'un passage, à la nuit de Pâques qui nous montre que l'Éternité nous attend, il y a quarante jours de préparation. Pour atteindre ce nombre symbolique, il faut enlever les cinq dimanches du Carême ainsi que le dimanche des Rameaux, qui ne sont pas des jours de pénitence. En effet, même pendant le Carême, nous sommes invités, le dimanche, à célébrer la Résurrection du Seigneur. À travers la messe de chacun de ces jours de Carême, l'Église nous donne un nouvel élan pour profiter pleinement de ce temps de Carême.

Pour vivre pleinement ce temps de Carême sur notre paroisse St Colomban en Pays de Quimperlé, **nous aurons rendez-vous chaque vendredi de Carême au Trévoux, de 19h00 à 21h00**, pour un temps fort spirituel.

Chacune de ces soirées débutera à l'église du Trévoux par la messe concélébrée à 19h00, suivie à 19h45 d'un « bol de riz » dans la salle paroissial du Trévoux (*on apporte assiette, couvert, verre*). Chacun sera invité à faire l'offrande du prix d'un repas. Les fruits recueillis iront soutenir le projet de construction du pensionnat dans le village du Père René, projet qui a été lancé avec les journées crêpes du 2 et 3 février dernier. Ensuite à 20h15, intervention autour d'un thème ; la soirée se terminera par la prière des complies. Ce temps pourra se prolonger pour ceux qui le souhaitent par un temps de prière devant le St Sacrement à l'oratoire de Quimperlé, 6 rue Langor, jusqu'au samedi 8h00. (*Tous les vendredis de Carême, adoration de 10h jusqu'au samedi 8h à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé*)

- **Vendredi 8 mars** : « le sens du jeûne »
- **Vendredi 15 mars** : « le sens du partage »
- **Vendredi 22 mars** : « le sens de la prière »
- **Vendredi 29 mars** : « Prier devant le Saint Sacrement »
- **Vendredi 5 avril** : projection du film « **Des Hommes et des Dieux** » -

*En raison de cette projection, cette soirée sera plus longue et finira plus tard*

- **Vendredi 12 avril 2019** : « le sens de la Miséricorde » - *Les prêtres seront à la disposition des fidèles pour les accueillir individuellement pour un **temps de Confession**.*

Il y aura également la proposition par le groupe « Frat Orange » (*les couples qui marchent vers Assise*) de 3 marches de Carême. La première sera le **dimanche 10 mars**, 1<sup>er</sup> dimanche de Carême. Le rassemblement se fera à 14h30 au parking de la Gare de Bannalec. Les participants marcheront vers une des belles chapelles de Bannalec où se vivra un temps spirituel. **Bonne marche vers Pâques !**

Père Guillaume

**L'Église nous rappelle les pratiques pénitentielles durant ce temps de Carême** : jeûne et abstinence le mercredi des Cendres. Abstinence chaque vendredi dans la mesure du possible, et pénitence.

## DANS LA PAROISSE

**Dimanche 3 mars** à Riec sur Belon de 15 h à 17 h 30 : venez déguster des beignets pour fêter en avance Mardi Gras avec le Secours Catholique à la salle du Foyer Soleil ! Ouvert à tous.

**Lundi 4 mars** (et tous les lundis) à **19h30** à l'oratoire de la Maison paroissiale de Quimperlé (6 rue Langor) : Groupe de prière du renouveau charismatique ;

**Mardi 5 mars** à 18 heures (et tous les mardis) : chapelet à l'église de Clohars ;

**Jeudi 7 mars** à 17h30 (et tous les jeudis) : chapelet à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé ;

**Vendredi 8 mars** à partir de 8h00 : adoration à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé jusqu'au samedi à 8h00.

**Vendredi 8 mars** à 18H : temps de partage autour de l'Évangile du dimanche, maison paroissiale de Clohars ;

**Vendredi 8 mars** au Trévoux, de 19h00 à 21h00 :  **VENDREDI SPIRITUEL**. Messe concélébrée à 19h00 à l'église, puis à la salle paroissiale du Trévoux : bol de riz, causerie et prière des complies. Thème de la soirée : « **le sens du jeûne** »

**Samedi 9 mars** (et tous les samedis) à l'église de Clohars : adoration du Saint Sacrement de 8h30 à 9h30 ;

**Samedi 9 mars** à la maison paroissiale de Quimperlé, 6 rue Langor de 10h à 11h30 : rencontre d'éveil à la Foi.

**Samedi 9 mars** de 10h à 11h30 à la sacristie de l'église Ste Croix : temps de confession individuelle. (Et tous les vendredis de Carême *sauf le 23 mars*)

Depuis quelques jours, dans plusieurs diocèses, des églises ont été visitées ; des dégradations et des vols ont été commis. C'est toujours une tristesse quand des lieux de culte sont ainsi attaqués souvent pour en tirer un bénéfice financier. L'église de Nizon a été visitée et un calice a été volé. Plus grave, il y a eu également un cambriolage à l'église de Riec : un ciboire avec des hosties consacrées a été dérobé, et le tabernacle profané.

Il nous faudra vivre un temps de prière de réparation le **samedi 9 mars à 18h00** en présence du Vicaire Général ; d'ici là, il n'y aura aucune eucharistie célébrée dans l'église de Riec.

Avec de tels agissements, c'est chaque membre de la communauté paroissiale qui en est affecté et attristé. Mais fermer nos églises, ce n'est pas la solution : ce serait donner raison à celles et ceux qui dégradent nos espaces religieux.

Père Guillaume

### MESSES EN SEMAINE

<b>Lundi 4 mars</b> <i>St Casimir</i>	14h00	Bois Joly
	18h00	ND de Kerbertrand. <b>Liturgie de la parole et communion</b>
<b>Mardi 5 mars</b> <i>St Nestor</i>	18h00	Abbaye Blanche
<b>Mercredi 6 mars</b> <i>Cendres</i>	<i>Voir tableau des dimanches et fête</i>	
<b>Jeudi 7 mars</b> <i>Stes Perpétue et</i>	18h00	Quimperlé oratoire
<b>Vendredi 8 mars</b> <i>St Jean de Dieu</i>	19h00	Le Trévoux- <b>Vendredi spirituel</b>
	<b>Pas de messe à Clohars et Quimperlé</b>	
<b>Samedi 9 mars</b> <i>Ste Françoise</i>	9h00	ND de Kerbertrand

### MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

<b>Mercredi 6 mars</b> <b>CENDRES</b>	Névez	10h30
	Scaër	
	Moëlan	18h00
	Quimperlé N-Dame	19h00
<b>Samedi 9 mars</b> <i>Ste Françoise</i>	Abbaye Blanche	17h00
	Riec	18h00
	Névez	
<b>Dimanche 10 mars</b> <i>1<sup>er</sup> dimanche de Carême</i> <i>St Vivien</i>	Baye	9h30
	Locunolé	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Rédéné	
<b>Samedi 16 mars</b> <i>Ste Bénédicte</i>	Bannalec	17h00
	Abbaye Blanche	
	Moëlan	
<b>Dimanche 17 mars</b> <i>2<sup>ème</sup> dimanche de Carême</i> <i>St Patrick</i>	Nizon	18h00
	Mellac	9h30
	Tréméven	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Guilligomarc'h	
Scaër		

### PERMANENCE DE CONFESSION LES SAMEDIS

**9, 16 et 30 MARS**, de 10h30 à 12h00 à la sacristie de l'église Ste Croix. (Quimperlé)